

**COMMISSION PARITAIRE DE GESTION DU REGIME DE PREVOYANCE
SANTÉ (CPGRP) DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES
CABINETS OU ENTREPRISES DE GÉOMÈTRES-EXPERTS, GÉOMÈTRES
TOPOGRAPHES PHOTOGRAMMETRES, EXPERTS-FONCIERS IDCC2543**

Représentants des salariés

CFTC (Présent), FO (Présent), Synatpau CFDT (Présent)

Représentants des employeurs

CSNGT (Présent), FENIGS (Absent), UNGE (Absent)

Coprésidence de la CPGRP

CSNGT (Collège employeur)

CFTC (Collège salarié)

Secrétariat de la CPGRP

Délégué Général de l'APGTP

**COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PARITAIRE DE GESTION DU
PARITARISME DU 12 MAI 2026 A 14H00**

APGTP 54 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS Digicode 1584

TABLE DES MATIERES

1. Approbation de l'ordre du jour.....3
2. Résultats financiers de l'exercice 2024 du régime de prévoyance et de santé.....3

PROCES VERBAL CPGRP GEO 12 MAI 2026 APPROUVE

1. Approbation de l'ordre du jour

DECISION

Les partenaires sociaux approuvent l'ordre du jour.

2. Résultats financiers de l'exercice 2024 du régime de prévoyance et de santé

Les partenaires sociaux prennent connaissance des échanges de courriels de Malakoff Humanis, OCIRP qui motivent leurs absences au CTS de ce jour par des problèmes d'agenda. L'actuaire Arkol n'a pas répondu, les partenaires sociaux déplorent son absence.

Les partenaires sociaux s'étonnent que Malakoff Humanis considère que la présentation des comptes du régime de prévoyance santé de l'exercice 2024 puisse être considérée comme effectuée par visioconférence le 1^{er} octobre 2025 auprès de certaines organisations syndicales sans l'établissement d'un compte rendu.

Les partenaires sociaux s'étonnent également de la transmission « *dans les meilleurs délais* » des documents contractuels en lien avec la labellisation par Malakoff Humanis comme indiqué dans son courriel et espère de la réactivité.

DECISION

Au regard du contexte, les partenaires sociaux décident de prendre attache avec un conseil juridique pour réaliser une analyse juridique de la situation contractuelle de la labellisation du régime santé et prévoyance, de son actuaire en vue d'une remise en concurrence des différents acteurs.

**Les partenaires sociaux décident que le prochain CTS aura lieu le 25 juin 2026 à 9h30.
Les partenaires sociaux décident d'annexer les différents échanges de courriels en lien avec le CTS ou la CPGRP de ce jour.**

CFTC
Coprésident CPGRP

CSNGT
Coprésident